

Communiqué de Presse

Unité de Communication du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Réf: 365f07

Tel : +33 3 90 21 49 36

Fax : +33 3 88 41 27 51

congress.com@coe.int

www.coe.int/congress



47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Congrès débat du lancement de la semaine européenne de la démocratie locale et d'une Charte sur la démocratie régionale

Strasbourg, 01.06.2007 - A l'occasion de la session plénière du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Ana Isabel Leiva Diez Secrétaire d'État espagnole à la Coopération territoriale, a souligné la nécessité de tout mettre en œuvre pour intégrer les citoyens à la vie publique.

"La démocratie participative n'est pas une alternative à la démocratie représentative, bien au contraire: elles se renforcent mutuellement dans ce monde complexe où nous vivons," a-t-elle déclaré. "Nous devons donner aux citoyens les moyens nécessaires pour participer à la prise de décisions en fonction de leurs besoins. C'est au niveau local que cette approche est la plus réaliste".

Mme Leiva Diez a ensuite exposé les principaux thèmes qui seront abordés lors de la Conférence des ministres européens responsables des collectivités territoriales, à Valence, en Espagne, les 15 et 16 octobre 2007, à savoir la participation des citoyens, les stratégies de bonne gouvernance l'éthique dans la vie publique au niveau local et régional, ainsi que les progrès de l'autonomie régionale et le lancement de la Semaine européenne de la démocratie locale.

Cette initiative, présentée durant la session du Congrès par Keith Whitmore, Président de la Commission institutionnelle du Congrès, pourrait être lancée le 15 octobre 2007, date anniversaire de la Charte européenne de l'autonomie locale. L'objectif est de mieux faire connaître le fonctionnement des collectivités locales et d'attirer l'attention des citoyens européens sur le fait que leur participation aux affaires locales est essentielle pour la vitalité de la démocratie.

Par ailleurs, le projet de Charte européenne de la démocratie régionale a été présenté par Jean-Claude Van Cauwenberghe, Rapporteur, devant la Chambre des régions. Ce texte pourrait, après finalisation et adoption par le Congrès en mai 2008, être soumis aux Ministres européens responsable des collectivités territoriales. Ce nouveau projet tient compte de toutes les évolutions survenues en Europe ces dernières années, et notamment de l'affirmation irréversible du "fait régional" dans toutes les politiques européennes.